Begnews.ch

Les nouvelles de Begnins

Numéro 22 | Octobre - novembre - décembre 2013 | www.begnews.ch | 1268 Begnins

Edito

Mi-octobre déjà : l'été est derrière nous, la plupart des récoltes sont enfin rentrées, les vendanges vont permettre aux vignerons de mettre un terme à une année de travail pleine de surprises pas toujours agréables. Les forêts du Jura changent de couleurs, le lac aussi.

L'automne est une saison où nous ressentons tous le besoin de réinvestir les coins les plus confortables de nos maisons, de vérifier si on peut rapidement mettre la main sur un pull ou une paire de chaussettes plus chauds et de faire un peu d'introspection sur le déroulement des mois écoulés.

C'est un peu tout cela qui nous a poussés à prendre contact avec les cinq membres de la municipalité élus en mars 2011, afin de dresser un petit bilan au milieu de leur mandat. Ce n°22 du *Begnews*, vous fait part de nos entretiens avec le syndic Antoine Nicolas et son collègue municipal Eric Haldemann. Dans notre prochaine parution, nous donnerons la parole aux trois autres municipaux.

Ces quelques informations vous permettront certainement de mieux appréhender l'ampleur et la complexité de la tâche que, tous les cinq ans, nous confions à nos concitoyens. C'est aussi ici l'occasion pour l'équipe du *Begnews* de remercier chaleureusement tous les membres de la municipalité pour leur disponibilité et pour l'accueil positif qui est fait à chacune de nos sollicitations.

Olivier Bally

Les vendanges 2013 à Begnins : incertitude et espérances.

La météo de cette année 2013 restera gravée pour longtemps dans la mémoire des habitants de notre région : un hiver qui n'en finissait plus, un printemps pourri, un été heureusement flamboyant et tout cela marqué par trois épisodes de grêle comme on en avait rarement vu ! Si la grêle n'a laissé que quelques bosses sur nos capots de voiture et quelques pommes tapées dans nos jardins, il n'en est pas de même dans les vignobles.

Pierre-Henri Gay, Raymond Walther, Christophe Metroz, Daniel Gobalet et Rémy Sordet (de gauche à droite dans le bandeau), tous viticulteurs à Begnins, ont le même discours quand on leur parle des vendanges à venir : vivement que la récolte soit rentrée et qu'on sache à quoi s'en tenir !

La première grêle qui s'est abattue sur notre région le 20 juin a été la pire en matière de grêlons et de vent. Par «chance», le printemps pourri avait ralenti la maturation de la vigne, et les grappes n'étaient pas encore sorties. Par contre, les bois qui venaient d'être mis dans les fils sont ressortis, se sont cassés et ont été achevés par des grêlons énormes (photo 1). Malgré cela, le raisin qui est venu après était magnifique, au dire des viticulteurs interrogés.

La seconde grêle est survenue le 28 juillet. Là, par contre, c'est le raisin déjà bien avancé qui a été tapé. Les grains atteints ont séché (photo 2) et, selon Rémy Sordet, le mystère reste entier sur le goût que cela va donner au vin…

La troisième grêle, tombée dans la nuit du 6 au 7 août, a percé les fruits, et on peut apercevoir les pépins qui sortent du grain (photo 3). Là encore, Daniel Gobalet ne peut rien assurer quant à l'influence que cela aura sur le goût du vin.

Ces événements dramatiques pour nos vignerons les ont quelque peu déstabilisés. Tous m'ont raconté la peine qu'ils ont eue à aller travailler certains jours dans leurs vignes blessées, à faire un boulot de fou, à devoir tout recommencer à chaque fois : plus de travail, moins de raisin, pour un résultat incertain quant à la qualité.
Jusqu'il y a environ vingt ans, les vendanges avaient lieu en octobre. Mais depuis les années nonante, à cause ou grâce au réchauffement climatique, on vendange en septembre, souvent en t-shirt et casquette. Cette année, tout est remis en question, puisqu'on ne vendangera qu'à partir du 15 octobre. Encore un gros souci pour nos vignerons : plus on vendange tard dans la saison, plus il fait froid le matin. On doit aussi arrêter plus tôt le soir, il pleut plus souvent ou alors c'est le brouillard qui s'en mêle. On doit s'équiper différemment en s'habillant plus chaudement, bottes aux pieds et vêtements cirés, et si tout cela ne plaît guère aux vendangeurs, la vigne n'aime pas non plus ! Le raisin aura, bien sûr, plus de peine à arriver à maturité, et les œnologues auront donc fort à faire en cave.

Malgré tous ces aléas, les viticulteurs racontent leurs vignes avec le sourire et une grande fierté pour leur métier. Tous ont une histoire et une Histoire. Une grande solidarité règne entre eux, et leur courage nous donne une certitude : le millésime 2013 sera différent et intéressant ! *Aline Turin*

Photo 1

Photo 2

Photo 3

BegArtisan

La sellière

Sylvie Laperrière

Une rencontre avec l'un des artisans ou l'un des créateurs habitant Begnins est très souvent riche en découvertes et en surprises. Celle avec Sylvie Laperrière ne déroge pas à la règle et apporte son lot d'originalités.

Originaire de Corsier, Sylvie a très tôt été passionnée par les chevaux et l'équitation, ce qui l'a amenée à entreprendre un apprentissage de sellière, avec spécialisation en harnachement des chevaux.

C'est en 1998 qu'elle s'établit à Begnins avec son époux et, quelques années plus tard, elle profite de la construction de leur maison au Chemin de la Colette pour équiper un petit atelier. C'est ainsi que «La sellerie de Begnins» a vu le jour. Actuellement, Sylvie n'y travaille qu'à temps partiel et essentiellement sur commande. Son activité principale est la création, la réparation, la fabrication sur mesure ou la modification de pièces de harnachement. Tous ces travaux sont effectués à la main uniquement et à l'aide d'outils traditionnels. C'est assez magique de constater comment de gros rouleaux de cuir brut peuvent se transformer en objets souples, légers et très esthétiques. Notre sellière crée également des objets sans rapport direct avec les chevaux tels que des porte-bouteilles, des supports pour natel, des bracelets de montre, des ceintures et des objets décoratifs.
Pour compléter son activité professionnelle, madame Laperrière travaille comme sellière à la caserne des pompiers de Lausanne, où elle s'occupe de l'entretien de la partie cuir des équipements et des véhicules des pompiers professionnels.

La pratique des claquettes, de l'équitation, du ski de piste et de fond, la course à pied, l'éducation de ses deux enfants complète l'intense activité de Sylvie Laperrière.

La Sellerie de Begnins n'a pas d'heures d'ouverture fixes: Pour tout renseignement, il est possible d'atteindre Mme Laperrière au 078 813 47 50 ou par courriel: syllaperriere@gmail.com

Olivier Bally

Chronique du village

Le Manège des Grâces, une affaire de famille

Après avoir descendu le Petit Cottens en direction de la Route de l'Etraz, on ne peut s'empêcher de jeter un regard sur la jolie bâtisse du Domaine des Grâces. Un peu cachée par les arbres, elle a dû en voir passer des curieux durant son existence, puisqu'elle a été construite au XVIIIe siècle !

L'histoire de ce manège, autrefois domaine agricole, débute en 1950 lorsque Raymond Felix, qui y travaille en tant que fermier, en devient le propriétaire. Passionné de chevaux et cavalier d'expérience, c'est pour lui une occasion formidable de réaliser son rêve: la création d'un centre équestre. La beauté du site au milieu des pâturages et surtout l'excellente réputation de Raymond Felix attirent bien vite de nombreux élèves aux cours d'équitation. Après lui, son fils Pierre, à qui il a communiqué sa passion, développe l'exploitation en y intégrant un service de pension privée pour chevaux.

Chez les Felix, l'amour du cheval se transmet visiblement de génération en génération, car c'est aujourd'hui Christophe, le fils de Pierre, qui tient les rênes du Domaine. Pour lui, et il le souligne, le manège des Grâces est avant tout une entreprise familiale où chacun participe selon ses compétences.

Le domaine est partagé en deux activités distinctes : la pension privée pour chevaux et l'école d'équitation pour enfants "Le Poney Club". Cette dernière, créée par Christophe, reçoit les cavaliers et cavalières en herbe dès l'âge de sept ans, ainsi que les adultes. Le manège possède vingt poneys, de taille moyenne à grande, qui se réjouissent d'être montés. Les élèves de tous niveaux peuvent profiter d'installations modernes et de qualité. L'enseignement donné au sein du club va de l'initiation au stade de perfectionnement jusqu'à l'examen du brevet FSSE (Fédération Suisse des Sports Equestres). Dressage, saut d'obstacles, voltige, Pony Games, travail en plein air et balade en forêt sont au programme de la formation.

La partie pension privée pour chevaux de la propriété met en avant le bien-être de l'animal, avec des prestations personnalisées pour chaque locataire. L'hébergement comprend des soins quotidiens, un fourrage de qualité, un box spacieux et lumineux aux nouvelles normes suisses, une sortie journalière dans l'une des parcelles couvrant les quatre hectares de prairie attenant au manège, un carré de sable extérieur, deux manèges couverts et une surveillance vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

La famille Felix ne cherche pas à augmenter le nombre de ses pensionnaires, qui occupent leurs cinquante boxes répartis dans les trois écuries du manège, car les standards de qualité qu'elle s'est fixés pourraient en pâtir. Il faut dire que l'excellente réputation des Grâces s'est construite, depuis trois générations, sur de grandes exigences et l'amour du métier.

Géraldine Chytil

La très belle cour intérieure du Domaine des Grâces

Chronique du village

Ecole de judo pour les enfants

Frédéric Buzon en pleine explication

Chaque lundi en fin d'après-midi, dans la salle de l'Esplanade de Begnins, c'est judo. Au bord d'un tapis placé sur le sol le temps de leur cours, des enfants par petits groupes s'installent l'un à côté de l'autre, en position à genoux. Comme le veut la tradition, le cours débute par le salut en japonais: « REI ! », qui exprime la courtoisie et le respect. En face d'eux, leur professeur, Frédéric Buzon, veille à la justesse des mouvements. Directeur sportif de l'Ecole de Judo Lémanique, il est ceinture noire 3ème Dan, diplômé d'Etat français et diplômé Jeunesse et Sport. Très à l'aise avec les enfants, Frédéric Buzon enseigne depuis une vingtaine d'années et c'est en douceur qu'il sait recadrer les quelques élèves turbulents ou encourager les plus timides. La section de Begnins, créée en 2008, accueille les petits judokas, filles et garçons, de quatre à quatorze ans, répartis en quatre groupes selon leur âge. Cette année, cinquante élèves sont au rendez-vous chaque lundi pour une leçon d'une durée de quarante-cinq minutes. Ce sont trois quarts d'heure qui s'écoulent rapidement entre les jeux d'habileté et l'enseignement de prises aux noms cocasses en langue japonaise.

L'Ecole de Judo Lémanique propose plusieurs activités durant l'année : des animations pour enfants de cinq à dix ans (combats par groupes de quatre avec remise de médailles), des stages durant les vacances scolaires, le noël du judo avec remise de petits cadeaux, un cours parents/enfants, des compétitions avec les tournois nationaux de Morges, de Sierre et de Morat, les passages de ceintures et des remises de récompenses aux meilleurs compétiteurs. L'école de Judo Lémanique participe aussi au championnat genevois avec les élèves âgés de dix ans et plus.

Le judo est réputé pour être un sport qui permet, dès le plus jeune âge, de prendre confiance en soi et de se canaliser. Quoi qu'il en soit, pieds nus, dans leur kimono avec leur ceinture un peu défaite, les apprentis judokas sortent de la salle de L'Esplanade avec un grand sourire aux lèvres.

Pour consulter les horaires des cours et obtenir plus de renseignements, vous pouvez consulter le site: www.ecole-lemanique.ch

Géraldine Chytil

Questions posées à la Municipalité

Voici les questions, somme toute un peu basiques, que nous avons soumises le mardi 3 septembre aux cinq municipaux en activité à Begnins. Nous leur avons ensuite proposé de les rencontrer individuellement pour en parler plus en détail. Cet article résume ce que deux d'entre eux nous ont répondu.

Quel était votre programme prévu en début de mandat ?
Où en êtes-vous dans la réalisation de ces tâches ?
Quels sont les travaux à traiter ces prochaines années ?
Quel est le projet qui vous a donné le plus de satisfaction personnelle ?

Le syndic Antoine Nicolas
Pour Antoine Nicolas, il a fallu tout d'abord mettre en place la nouvelle équipe, puisque deux nouveaux membres entamaient leur carrière de municipal. Cette intégration s'est déroulée très naturellement et sans heurts particuliers. Rapidement, une belle collégialité s'est mise en place. Un peu plus tard, suite à la retraite des titulaires, il a été nécessaire d'accueillir une nouvelle boursière, puis une nouvelle secrétaire communale, deux personnes qui travaillent en relation directe avec la Municipalité. Là aussi, le passage a été très positif. Actuellement, toute l'équipe est bien en place et le travail se déroule dans une atmosphère favorable et constructive pour le plus grand bien de la commune. Notons que les municipaux se réunissent pratiquement tous les mardis matin de l'année dans la salle de municipalité.

En tant que syndic, Antoine Nicolas est responsable de la cohésion et de l'efficacité de l'exécutif communal. Il est aussi en charge des relations de plus en plus complexe avec le Canton ainsi qu'avec le conseil régional. En outre, il s'occupe plus spécialement de la police des constructions et de l'aménagement local.
Pour le syndic, le principal dossier en cours à Begnins est incontestablement la construction des bâtiments scolaires. Il compare volontiers ce projet à une épreuve de 3'000 m steeple avec des haies très hautes et une fosse particulièrement profonde. Mais il est très satisfait que la première étape soit actuellement en cours de réalisation ce qui permettra de bien évaluer tous les besoins futurs du parascolaire, pour une seconde étape qu'il espère voir démarrer en 2015-2016.

La révision du Plan Général d'Aménagement (PGA) est aussi un dossier qui tient à cœur à Antoine Nicolas. Il s'agit de remettre à jour un plan qui date déjà de 1984. Le défi principal est d'arriver à concilier les besoins en nouvelles constructions avec le maintien d'un village regroupé autour d'un centre, tout en conservant intactes les zones inconstructibles qui font le charme de Begnins. La voie à suivre étant la densification des habitations sur les parcelles constructibles ainsi que le développement du centre du village ; ceci en vue de loger une population qui pourrait atteindre deux-mille âmes en 2020 .

Au chapitre des satisfactions, qui sont nombreuses malgré les difficultés de la tâche, le syndic relève avec une certaine fierté la reconnaissance de Begnins en tant que Centre Local par le Canton de Vaud et son Service du Développement Territorial.

Le municipal Eric Haldemann
Eric Haldemann, dont le dicastère englobe les bâtiments, les travaux publics et la voirie, confirme que l'ambiance à l'intérieur de la municipalité est excellente et que les nouveaux arrivés ont facilement trouvé leur place en son sein.

A part le nouveau collège, il n'y a pas de nouveaux bâtiments en construction ou en projet ; par contre, l'entretien du patrimoine immobilier communal nécessite une attention importante et constante. M. Haldemann peut compter sur une équipe de voirie compétente et motivée, qui s'applique à maintenir une atmosphère agréable dans le village. Il souligne d'ailleurs l'important travail effectué ce dernier hiver pour déneiger rapidement toutes les routes communales.

Les travaux publics restent le gros poste du dicastère. Dernièrement, il a fallu enlever les derniers vestiges des granulats-pépites, dont l'usure prématurée rendait la circulation dangereuse. Les quatre principaux carrefours du village sont encore à améliorer, et ce sera une des tâches prioritaires de M. Haldemann pour ces prochaines années.

L'entretien des chemins communaux est également un point important et, chaque année, la commune s'efforce d'en améliorer quelques-uns, mais il reste encore beaucoup à faire. D'ailleurs, M. Haldemann souligne avec humour que la réfection du chemin menant à la cabane forestière en collaboration avec la commune d'Arzier est pour lui une grande satisfaction, puisqu'il avait déjà entendu parler de ce projet il y a plus de trente ans, alors que c'était son père qui était municipal à Begnins…

Olivier Bally

BegView

Begnins virtuel

Peut-être connaissez-vous les différents services de Google®, Microsoft® et Apple® permettant de voir la Terre d'en-haut ? Ils vous donnent la possibilité de découvrir paysages et villages de plus ou moins près grâce aux images satellites mises à disposition.

Google®, toujours innovant, propose depuis plusieurs années, en plus de Google Maps® (vues aériennes et cartes routières) et de Google Earth® (incluant le relief), un service de photos, StreetView®, permettant de se promener dans les rues d'une agglomération grâce à des clichés pris à partir de voitures (mais aussi de tricycles, de motoneiges ou à pied). On peut ainsi se balader virtuellement dans les rues de Begnins, dont la grande majorité ont été photographiées.

Google Maps® a aussi amélioré les vues du ciel : depuis l'année dernière, des images prises à 45°, plus précises, ont été insérées dans le système et sont affichées lorsque que l'on s'approche du sol. De surcroît, le mode «earth» permet, depuis quelques mois, de découvrir tous les bâtiments de Begnins en 3D !

Google® vient en outre d'ajouter une option «trafic» qui, en se basant sur les informations envoyées par tous les smartphones connectés, donne un état du trafic en temps réel sur les routes et autoroutes.

Découvrez ces services sur votre smartphone ou tablette dans l'application Google Maps®, ou sur le web à l'adresse http://maps.google.ch (Chrome® ou Firefox® sont nécessaires pour découvrir les bâtiments en 3D). L'état du trafic est aussi visible dans l'application Plans® sur iPhone® et iPad®, et bientôt sur MacOSX®.

Robin Chytil

INFORMATIONS COMMUNALES

Séance du Conseil communal du mardi 25 juin 2013

Décisions
Le Conseil communal a décidé à l'unanimité :
1. d'approuver les comptes et la gestion pour l'exercice 2012 et d'en donner décharge à la Municipalité, aux organes de contrôle ainsi qu'à la boursière communale, Madame Salima Achard.

Le Conseil communal a décidé à la majorité moins deux abstentions
1. d'accepter le préavis municipal n° 1/2013 et d'approuver la mise en œuvre du Programme d'investissement régional,
2. d'accepter le système de validation et de financement des investissements régionaux pour une période de quatre années ; de 2014 à 2017,
3. d'assurer jusqu'à leur aboutissement chacun des projets décidés par le Conseil Intercommunal entre la date d'entrée en force du PIR jusqu'à fin 2017,
4. de prendre les impôts sur les gains immobiliers et droits de mutation de l'année en cours pour la facture finale, par exemple impôts 2014 pour le décompte 2014.

Le Conseil communal a nommé son nouveau bureau et de nouveaux membres dans diverses commissions.

Les prochaines votations auront lieu le 24 novembre 2013.

Le prochain conseil communal aura lieu le 1er octobre 2013 à 20 h 00.

Le Bureau du Conseil communal
Vanessa Wicht, secrétaire

Les enfants en action lors de leur cours de judo

Le salut «REI» en japonais

La joie de réussir une prise

Deux petits judokas bien appliqués

Visite du Domaine des Grâces

Léonard Félix montant un des poneys du manège

Un cheval curieux sortant la tête de son box

Deux chevaux profitant du soleil dans la prairie du domaine

AGENDA NUMÉRO 22

OCTOBRE

1er	Journée internationale de la personne âgée à Gland
9	Age d'Or : marche
23	Age d'Or : papet + assemblée générale
30	Age d'Or : marche

NOVEMBRE

17	Age d'Or : journée familiale et populaire
20	Age d'Or : marche
23-24	Gym : grande soirée

DÉCEMBRE

4	ADIB : bricolages de Noël
11	Age d'Or : décorations de Noël
13	ADIB : Noël dans la rue
18	Age d'Or : Noël
31	Amicale des Pompiers: Nouvel An à Fleury

L'arrivée de la grêle sur Begnins

Photo prise le 20 juin, juste avant l'orage de grêle (Rodolphe Choffat)

Pour découvrir d'autres photographies, visitez notre site: www.begnews.ch

Begnews.ch, le trimestriel du village · Equipe de rédaction: Géraldine Chytil, Aline Turin et Olivier Bally · Collaborateurs: Robin Chytil et Denis Lefebvre
E-mail: contact@begnews.ch · Adresse postale: Grand'Rue 3 · Internet: www.begnews.ch · Création et impression: www.bsrimprimeurs.ch